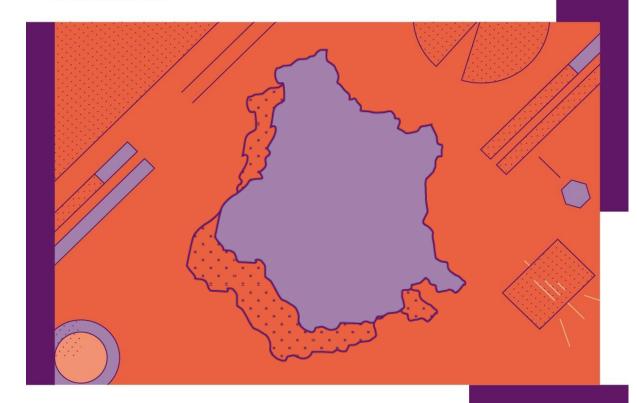
OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI ET DU HANDICAP



EMPLOI ET CHÔMAGE DES PERSONNES HANDICAPÉES

1er semestre 2025

Région Centre Val de Loire



ouvrir l'emploi aux personnes handicapées

Sommaire et synthèse

Le handicap et la santé - page 3

La demande d'emploi - page 4

Les reprises d'emploi - page 6

Les maintiens dans l'emploi - page 7

La création d'activité - page 8

Les contrats aidés - page 8

Les entrées en formation - page 9

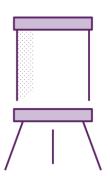
L'alternance - page 10

La reconnaissance de lourdeur du handicap – page 11

L'emploi accompagné – page 12

La satisfaction des bénéficiaires des aides de l'Agefiph - page 13

Les données locales - page 14





Une conjoncture économique marquée par une croissance faible et un recul de l'emploi

L'activité ralentit en France en 2025 : selon l'Insee, la croissance atteindrait +0,8 % en moyenne annuelle, après +1,1 % en 2024. L'emploi dans le secteur privé reculerait (-51 000 sur l'ensemble de l'année 2025), notamment du fait durcissement des politiques de l'emploi (alternance et contrats aidés notamment).

Avec 18 480 personnes inscrites au chômage à fin juin 2025 au niveau régional, le nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap continue sa reprise à la hausse depuis mi 2023

A fin juin 2025, le nombre de DEBOE a augmenté de 8,1 % en un an (contre + 2,1 % pour l'ensemble des publics).

Outre la conjoncture économique difficile, l'augmentation tendancielle du nombre de DEBOE s'explique par :

- une augmentation du nombre de personnes reconnues handicapées (+8% en un an au niveau national),
- l'obligation d'inscription de tous les demandeurs d'emploi à France Travail depuis le 1er janvier 2025. Cette obligation concerne les allocataires du RSA ainsi que les jeunes en recherche d'emploi accompagnés dans une mission locale et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi.

Un accès à l'emploi plus difficile que pour les autres demandeurs d'emploi

Du fait d'un âge plus élevé, d'un niveau de formation plus faible et de freins périphériques tels qu'un moins bon état de santé ou une moindre mobilité géographique, les demandeurs d'emploi en situation de handicap accèdent moins facilement et moins rapidement à l'emploi : au niveau national, seuls 32% accèdent à l'emploi dans les 6 mois suivant leur inscription (contre 53% pour les autres demandeurs d'emploi).

Les difficultés sont accentuées par l'extinction progressive des contrats aidés

La baisse de la mobilisation des contrats aidés se poursuit avec 55 entrées en contrat aidé au 1er semestre 2025 pour les personnes en situation de handicap (-55% en un an).

Une hausse des maintiens dans l'emploi

Le nombre de maintiens dans l'emploi grâce aux interventions de l'Agefiph, du FIPHFP et de Cap emploi continue quant à lui de progresser (+10 % en un an) avec près de 800 personnes handicapées maintenues dans l'emploi au 1er semestre 2025 dont un pourcentage de femmes qui ne cesse de progresser (66 %).

L'enquête Vie quotidienne et Santé

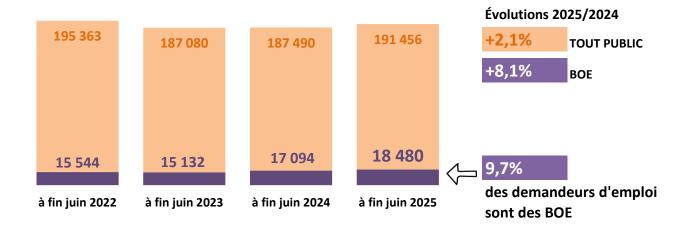
Conçue par la Direction de la recherche, de l'évaluation, des études et des statistiques (DREES) et réalisée par l'Insee, l'enquête Vie quotidienne et santé, qui a bénéficié du soutien de l'Agefiph, a pour objectif d'établir des statistiques générales sur les conditions de vie des personnes vivant à domicile, leurs difficultés à réaliser les activités de la vie quotidienne et les aides qu'elles reçoivent. Cette enquête a été réalisée auprès de 334 000 personnes vivant en France en domicile ordinaire, entre février 2021 et avril 2022.

Enquête Vie quotidienne et santé : données sur les 15-64 ans

	Centre-Val- de-Loire	%	France	%
Questions européennes				
État général de santé				
Très bon	687 000	44%	19 768 200	48%
Bon	594 900	38%	14 339 600	35%
Assez bon	211 700	13%	5 348 500	13%
Mauvais ou très mauvais	80 500	5%	1 981 400	5%
Maladie chronique ou problème de santé durable				
Non	1 192 000	76%	31 823 500	77%
Oui	382 100	24%	9 613 800	23%
Limitation depuis 6 mois dans les activités du quotidien				
Oui, forte	73 700	5%	1 744 700	4%
Oui, modérée	162 900	10%	4 217 700	10%
Non	1 337 400	85%	35 475 100	86%
Limitations				
Difficultés pour voir				
Beaucoup ou ne voit pas du tout	32 400	2%	903 800	2%
Un peu	258 500	16%	6 452 400	16%
Aucune	1 282 900	82%	34 081 500	82%
Difficultés pour entendre				
Beaucoup ou n'entend pas du tout	21 800	1%	447 200	1%
Un peu	100 700	6%	2 445 600	6%
Aucune	1 451 500	92%	38 544 500	93%
Difficultés psychologiques perturbant la vie quotidienne				
Beaucoup	25 500	2%	751 500	2%
Un peu	94 800	6%	2 643 900	6%
Aucune	1 453 600	92%	38 042 000	92%
Reconnaissance				
La personne considère avoir un handicap				
Non	1 413 600	90%	37 552 500	91%
Oui	160 400	10%	3 885 100	9%
La personne a une reconnaissance officielle d'un handicap ou d'une perte d'autonomie				
Non	1 446 600	92%	38 205 500	92%
Oui	127 600	8%	3 232 100	8%
			!	

Lecture > 19 768 200 personnes âgées de 15 à 64 ans déclarent avoir un très bon état de santé. Champ > Personnes de 15 à 64 ans ou plus résidant en logement ordinaire en France. Source > Enquête Vie Quotidienne et Santé 2021, DREES.

ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION (cat. A,B,C)





Pour les personnes handicapées, sont pris en compte l'ensemble des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) à savoir les personnes ayant (au moins) un titre de reconnaissance.

Les données portent sur les catégories A-B-C, soit l'ensemble des personnes tenues d'accomplir des actes de recherche d'emploi.

Point de vigilance

Les évolutions sont à prendre avec précaution : En effet, tous les demandeurs d'emploi doivent désormais être inscrits à France Travail, selon les dispositions de la loi "Pour le plein emploi" entrées en vigueur depuis le 1er janvier 2025.

Cette obligation concerne les allocataires du RSA ainsi que les jeunes en recherche d'emploi accompagnés dans une mission locale et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi.

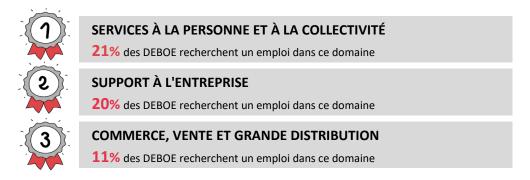
LES DEMANDEURS D'EMPLOI BÉNÉFICIAIRES DE MINIMA SOCIAUX DANS LA RÉGION



CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI (DE) DANS LA RÉGION

ВОЕ		Tout public
53%	FEMMES	51%
52%	50 ANS ET +	28%
21%	NIVEAU < CAP	17%
39%	BAC ET +	51%
39%	FAIBLE NIVEAU DE QUALIFICATION (MANOEUVRE, OS, EMPLOYÉ NON QUALIFIÉ)	31%
56%	DE DEPUIS AU MOINS UN AN	45%
20%	DE DEPUIS AU MOINS TROIS ANS	17%
788 jours	ANCIENNETÉ MOYENNE D'INSCRIPTION AU CHÔMAGE	663 jours

LES DOMAINES PROFESSIONNELS LES PLUS RECHERCHÉS DANS LA RÉGION



LES DOMAINES PROFESSIONNELS PARMI LESQUELS LES DEBOE SONT SUR-REPRÉSENTÉS PAR RAPPORT À LA MOYENNE RÉGIONALE

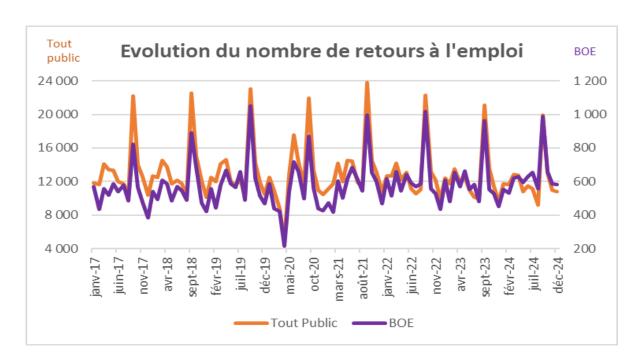
Arts,... les DEBOE représentent 15% des DE Support à l'entreprise 15% Installation et maintenance 12% 2

NB : Tous domaines confondus, les DEBOE représentent 10% de l'ensemble des DE dans la région

Les domaines professionnels

Chaque domaine professionnel rassemble un ensemble de métiers aux compétences proches.

L'approche par domaine professionnel permet de mettre en évidence les opportunités d'emploi pour un ensemble de métiers, quels que soient les secteurs dans lesquels ils s'exercent. Les "services à la personne et à la collectivité" comprennent notamment les agents de gardiennage et d'entretien ainsi que les agents de sécurité et de surveillance. Le "support à l'entreprise" comprend la compta / gestion, RH, achats, ...



olic	146 270	-2%
	7 50/	70/

Evolutions 2024/2023

Tout pub BOE % BOE 5,2%

Année 2024

Lecture: en 2024, 146 270 demandeurs d'emploi ont accédé à un emploi d'un mois ou plus dont 7 584 BOE, soit 5,2% du total



Taux d'accès à l'emploi

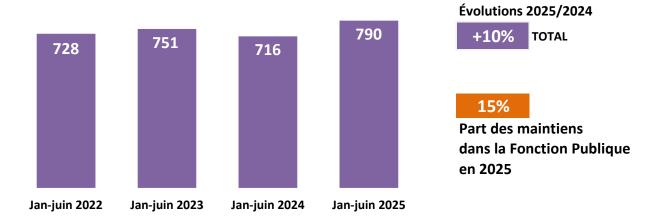
Au niveau national, 32% des DEBOE accèdent à l'emploi dans les 6 mois suivant leur inscription (contre 53% pour les autres demandeurs d'emploi)

Les reprises d'emploi de demandeurs d'emploi

La mesure de l'accès ou du retour à l'emploi des demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de France Travail est construite à partir des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) transmises par les employeurs à l'ACOSS et la CCMSA, et des données de France Travail (notamment pour les emplois non-salariés).

Le nombre de reprises d'emploi correspond aux nombre de demandeurs d'emploi en catégories A ou B ayant eu une DPAE d'un mois ou plus, sortant des listes en déclarant une reprise d'emploi, ou basculant sous certaines conditions en catégories C ou E.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION



CARACTÉRISTIQUES DES MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION EN 2025

	REGION	France
FEMMES	66%	64%
50 ANS ET PLUS	44%	47%
BAC ET +	70%	69%
CADRES	9%	11%
HANDICAP MOTEUR	56%	58%
MALADIES INVALIDANTES	26%	19%
HANDICAP AUDITIF	7%	10%
ANCIENNETE DANS L'ENTREPRISE > 10 ANS	43%	46%
20 SALARIES ET +	73%	71%

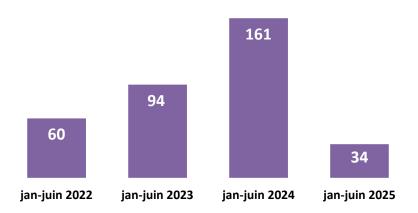


Les Cap emploi

Afin d'apporter un service plus lisible et plus efficace pour mieux sécuriser les parcours, la loi travail du 8 août 2016 entérine la réunion en une mission commune de l'accompagnement vers l'emploi (axe 1) et du maintien dans l'emploi (axe 2) des personnes handicapées en milieu ordinaire. Celle-ci est assurée à compter du 1^{er} janvier 2018 par les organismes de placement spécialisés, regroupés sous le nom de Cap emploi.

Les données présentées sont extraites des rapports d'activité (axe 2) à fin juin 2025.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CRÉATIONS D'ACTIVITÉ AIDÉES PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION



Évolutions 2025/2024

-79%

La création d'activité aidée par l'Agefiph

Objectif: l'aide de l'Agefiph a pour objectif de permettre à une personne handicapée de créer son emploi principal et pérenne (créer ou reprendre une activité). L'aide est accordée afin de participer au financement du démarrage de l'activité. Le créateur peut également bénéficier de prestations d'accompagnement et de suivi post-création.



CARACTÉRISTIQUES DES CRÉATEURS D'ACTIVITÉ AIDÉS FINANCIÈREMENT PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION EN 2025

35%	FEMMES
32%	50 ANS ET +
65%	BAC ET +

Les contrats aidés

1er semestre 2025 - Dares

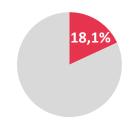
LES CONTRATS AIDÉS

Dans le cadre de la réforme des contrats aidés, sont mis en place à compter du 01/01/2018 les parcours emploi compétences (PEC). Recentrés sur le seul objectif d'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi, ils associent à la fois mise en situation professionnelle auprès d'employeurs sélectionnés, accès facilité à la formation et acquisition de compétences. Les PEC renvoient au cadre juridique des contrats unique d'insertion – contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand prévu par le code du travail.

À compter de janvier 2018, le recours aux CUI-CIE (contrats aidés pour le secteur marchand) est limité aux Drom ou aux conseils départementaux qui les financent entièrement.

Les données portent sur les entrées initiales et les reconductions.

PART DES BOE DANS LES PEC EN RÉGION

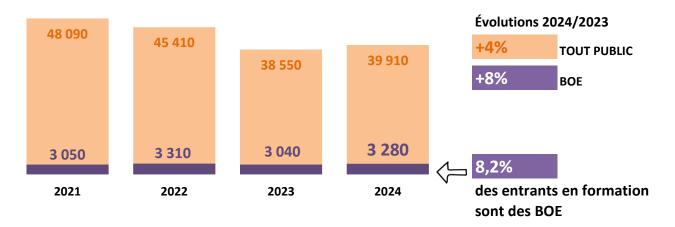


= 55 PEC pour les BOE (-55% en un an)

(au 1er semestre 2024, la part était de 22,0%)

Les entrées en formation des demandeurs d'emploi

ÉVOLUTION DES ENTREES EN FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI



Tout public



CARACTERISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI ENTRES EN FORMATION EN 2024

BOE

FEMMES	53%	50%
50 ANS ET PLUS	37%	16%
BAC ET +	43%	54%
DE DEPUIS AU MOINS UN AN	28%	12%

3 PRINCIPAUX SECTEURS DE FORMATION POUR LES BOE

	BOE	Tout public
FORMATION GENERALE	32%	20%
ECHANGE ET GESTION	22%	29%
INFORMATION, COMMUNICATION	11%	7%

3 PRINCIPAUX OBJECTIFS DE FORMATION POUR LES BOE

	BOE	Tout public
CERTIFICATION	36%	43%
MOBILISATION, REMISE A NIVEAU	32%	18%
PREPARATION A LA QUALIFICATION	10%	9%

Les entrées en formation des demandeurs d'emploi

Source : France Travail, fichier des entrées en formation.

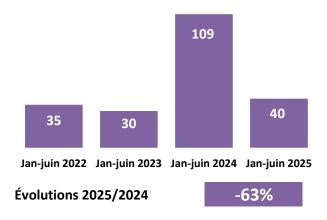
Ces données sont constituées à partir des types d'informations suivantes :

- les Attestations d'Entrée en Stage (AES) correspondant à une entrée dans un nouveau plan de formation.
- les transferts de demandeurs d'emploi en catégorie D d'inscription pour motif de formation sans AES.
- les entrées en formation financées par la mobilisation du compte personnel de formation (données

transmises par la Caisse des dépôts et consignations).

RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

(aidés financièrement par l'Agefiph)



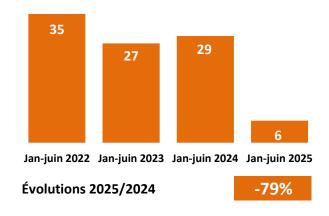
Objectif: l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat d'apprentissage.

RÉGION: DONNÉES QUALITATIVES EN 2025

FEMMES	38%
BAC ET +	19%
- DE 18 ANS	38%
AGE MOYEN	23 ans
20 SALARIÉS ET +	23%
- DE 10 SALARIÉS	65%

RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

(aidés financièrement par l'Agefiph)

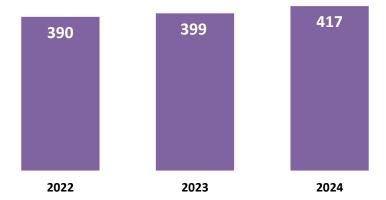


Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat de professionnalisation.

FRANCE ENTIERE: DONNÉES QUALITATIVES EN 2025

46%	FEMMES
37%	BAC ET +
46%	45 ANS ET +
42 ans	AGE MOYEN
66%	20 SALARIÉS ET +

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RLH (droits en cours à fin décembre)



Évolutions 2024/2023

+5%



La RLH

La Reconnaissance de la lourdeur du handicap (RLH) est une Reconnaissance administrative ouvrant droit à une aide financière pour les employeurs du secteur privé, les employeurs du secteur public industriel et commercial et les travailleurs non-salariés.

Son objectif est de compenser financièrement les charges supportées par un employeur du fait des conséquences du handicap d'une personne sur son poste de travail, après l'aménagement optimal de celui-ci (aménagements technique, organisationnel et d'horaire).

Les droits sont attribués pour 3 ans (sauf cas dérogatoires). L'Agefiph a la charge de l'attribution de la RLH et du versement de l'aide

REGION

France



RLH en cours de validité à fin octobre 2025

376



CARACTERISTIQUES DES BENEFICIAIRES DE LA RLH (droits en cours à fin octobre 2025)

	NEGION .	Trance
FEMMES	27%	31%
50 ANS ET PLUS	65%	65%
BAC ET +	42%	45%
HANDICAP MOTEUR	26%	34%
HANDICAP MENTAL	21%	17%
TRAVAILLEURS NON SALARIES (TNS)	30%	32%
20 SALARIES ET +	39%	36%



NOMBRE DE PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin juin 2025)

~	Nombre	Evol en 1 an
REGION	429	+19%
FRANCE ENTIERE	11 167	+19%
% REGION	3,8%	



L'emploi accompagné

L'Agefiph soutient le développement de l'emploi accompagné aux côtés de l'Etat et du FIPHFP.

L'emploi accompagné est un dispositif d'appui pour les personnes en situation de handicap destiné à leur permettre d'obtenir et de garder un emploi rémunéré sur le marché du travail.



CARACTERISTIQUES DES PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin juin 2025)

	REGION	France
FEMMES	51%	41%
MOINS DE 26 ANS	np	34%
TROUBLES DU PSYCHISME	np	34%
TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME	np	20%
TROUBLES COGNITIFS	np	23%
DEFICIENCE INTELLECTUELLE	np	10%
DEFICIENCES MOTRICES	np	6%
AUTRES DEFICIENCES	np	8%

SITUATION PAR RAPPORT A L'EMPLOI DES PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin juin 2025)

ŀ	(E	GI	Or	V		F	ra	n	C	E
---	----	----	----	---	--	---	----	---	---	---

EN EMPLOI (en milieu ordinaire)		48%	51%
	DONT CDI	50%	50%



Le dispositif d'écoute, de participation et de mesure de la satisfaction (DEPAMS)

Le dispositif d'écoute, de participation et de mesure de la satisfaction de l'Agefiph porte sur le processus de délivrance des aides financières, depuis l'accès à l'information jusqu'à la réception de l'aide financière, en intégrant la simplicité des démarches, les délais et la satisfaction globale sur l'aide perçue. Ce dispositif vise à obtenir une vision fiable et actualisée des besoins et de l'appréciation des bénéficiaires finaux de l'action de l'Agefiph, employeurs privés ou personnes en situation de handicap. Ce dispositif est mis en place depuis janvier 2021. Il concerne toutes les aides de l'Agefiph.

Un questionnaire est adressé automatiquement à tous les bénéficiaires, personnes en situation de handicap et entreprises, un mois après le versement de l'aide de l'Agefiph.

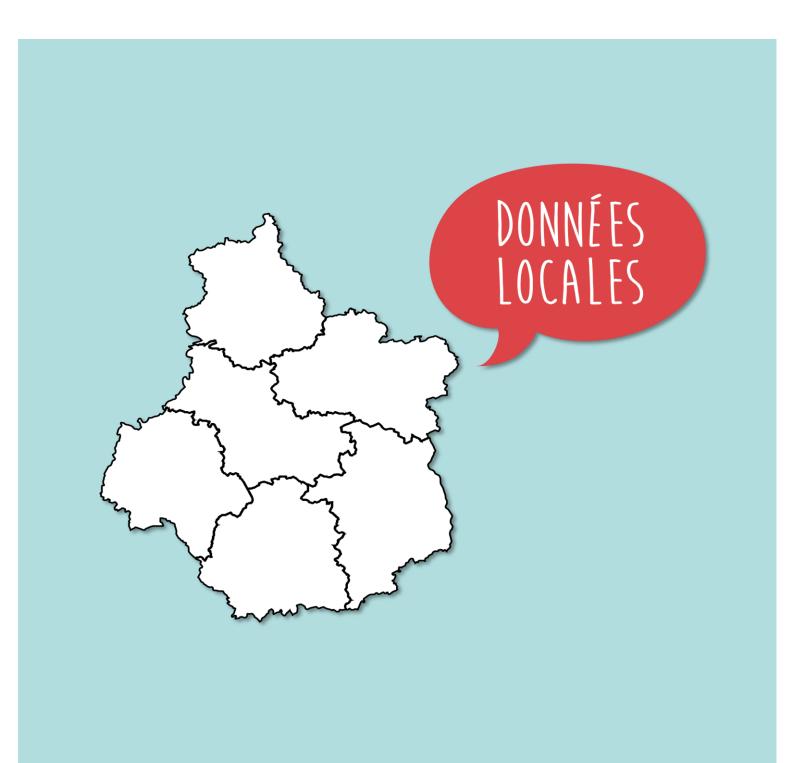
La méthodologie employée est mixte, questionnaire en ligne complété d'une passation par téléphone pour garantir l'inclusion et la représentativité de tous les publics.

Les enquêtes enregistrent un taux de participation très élevé puisqu'en moyenne, une personne sur deux et une entreprise sur quatre y répondent.

Au 1er semestre 2025, près de 500 répondants se sont exprimés au niveau régional. Les résultats témoignent d'un niveau de satisfaction global élevé pour les personnes en situation de handicap comme pour les entreprises.

SATISFACTION DES BENEFICIAIRES DES AIDES DE L'AGEFIPH AU 1er SEMESTRE 2025

	PERSONNES HAN	PERSONNES HANDICAPEES		ISES	
	Région	National	Région	National	
Nombre de répondants	389	6 785	101	2 651	
Taux de réponse	56%	55%	25%	25%	
SATISFACTION GLOBALE	97%	97%	100%	98%	
dont % tout à fait satisfait	82%	80%	77%	73%	
REPONSE DE L'AIDE / BESOIN	96%	94%	99%	98%	
dont % tout à fait utile	71%	71%	80%	72%	
FACILITE D'ACCES A L'INFORMATION	81%	77%	86%	84%	
dont % très facile	23%	24%	24%	20%	
DELAI D'OBTENTION DE L'AIDE	93%	92%	96%	93%	
dont % tout à fait satisfait	65%	63%	56%	56%	



La demande d'emploi

	Effectifs DEBOE	Evol. N/N-1	Effectifs DETP	Evol. N/N-1	Part des DEBOE parmi les DE	Bénéficiaires de l'AAH*	% DEBOE
NATIONAL	515 631	+5,9%	5 462 533	+3,6%	9,4%	127 495	25%
REGION	18 480	+8,1%	191 456	+2,1%	9,7%	4 810	26%
18-Cher	2 260	+20,0%	20 836	+1,9%	10,8%	818	36%
28-Eure-et-Loir	3 106	+12,6%	31 431	+0,9%	9,9%	834	27%
36-Indre	1 816	+6,3%	14 605	+3,3%	12,4%	393	22%
37-Indre-et-Loire	3 677	+1,7%	47 281	+2,3%	7,8%	1 015	28%
41-Loir-et-Cher	2 756	-1,1%	22 913	+4,1%	12,0%	762	28%
45-Loiret	4 865	+12,0%	54 390	+1,6%	8,9%	988	20%

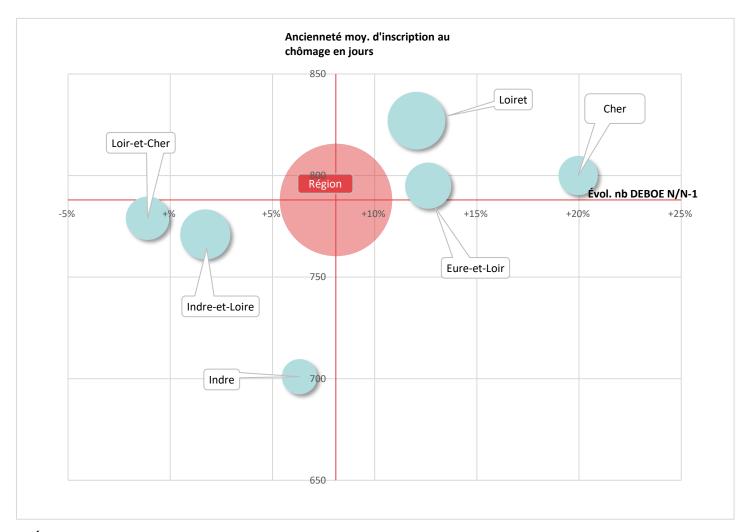
^{*} Lecture : au niveau national, 127 495 DEBOE sont bénéficiaires de l'AAH (avec ou sans autre titre de reconnaissance), soit 25% de l'ensemble des DEBOE.

Ancienneté moy. inscription au chômage en jours	DEBOE	Evol. N/N-1 en jours	DETP	Evol. N/N-1 en jours	Ecart BOE / TP en jours*
NATIONAL	767	-48	642	-8	+125
REGION	788	-65	663	-10	+125
18-Cher	800	-127	684	-20	+116
28-Eure-et-Loir	795	-65	663	-6	+132
36-Indre	701	-71	631	-27	+70
37-Indre-et-Loire	771	-78	684	1	+87
41-Loir-et-Cher	779	-40	676	-12	+103
45-Loiret	827	-46	641	-11	+186

^{*} Lecture : au niveau national, les DEBOE ont une ancienneté moy. au chômage de 767 jours, soit 125 jours de + que pour le TP.

Les 3 domaines prof.	1, Serv. à la et à la col	•	2, Support à	l'entreprise	3, Commerce, vente et grande distribution	
régional par les DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs % DEBOE DEBOE		Effectifs DEBOE	% DEBOE
NATIONAL	120 011	23%	97 825	19%	60 843	12%
REGION	3 818	21%	3 645	20%	2 068	11%
18-Cher	487	22%	469	21%	266	12%
28-Eure-et-Loir	700	23%	543	17%	344	11%
36-Indre	397	22%	343	19%	214	12%
37-Indre-et-Loire	751	20%	777	21%	459	12%
41-Loir-et-Cher	582	21%	563	20%	267	10%
45-Loiret	901	19%	950	20%	518	11%

^{*} Lecture : au niveau national, 23% des DEBOE soit 120 011 personnes, recherchent un emploi dans le domaine des services à la personne et à la collectivité.



Évolution du nombre de DEBOE en un an (cat.A,B,C) et ancienneté moyenne d'inscription au chômage

Ce graphique à bulles permet d'analyser le positionnement du département par rapport à la moyenne régionale (bulle rouge) selon deux axes d'analyse : en abscisse, l'évolution du nombre de DEBOE entre la période N et N-1, et en ordonnée l'ancienneté moyenne d'inscription au chômage en jours.

	Nb de créations d'activité BOE*	Evol. N/N-1	Nb créations pour 10 000 DEBOE**	% femmes	% 50 ans et +	% Bac et +
NATIONAL	1 175	-74%	24	49%	33%	67%
REGION	34	-79%	18	35%	32%	65%
18-Cher	5	-72%	22			
28-Eure-et-Loir	4	-82%	13			
36-Indre	3	-88%	17			
37-Indre-et-Loire	5	-83%	14			
41-Loir-et-Cher	7	-68%	25			
45-Loiret	10	-78%	21			

^{*} Nombre de créations aidées financièrement par l'Agefiph. BOE = Bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Les contrats en alternance aidés par l'Agefiph

1er semestre 2025 - Agefiph

	Nb contrats d'apprentissage	Nb contrats de professionnalisation
NATIONAL	1 763	340
REGION	40	6
18-Cher	3	2
28-Eure-et-Loir	7	0
36-Indre	6	1
37-Indre-et-Loire	7	1
41-Loir-et-Cher	7	0
45-Loiret	10	2



Réalisation: Agefiph / Direction innovation évaluation et stratégie